



Info-Alerte n° 2524 du 2 février 2022



AVENUE-DU-LOULOU ne manque pas d'air

Alors que les réclamations de non livraison s'accumulent, le site **AVENUE-DU-LOULOU.COM** persiste à démentir l'existence de problèmes.

C'est ainsi qu'il répond à une cliente mécontente :

« J'ai pris votre message en considération. Et, je vous informe que nous ne sommes pas des escrocs. Nous attachons une grande importance à la satisfaction de nos clients.

Nous garantissons la satisfaction à 100 %, si le produit ne répond pas à vos besoins après livraison. Nous vous rembourserons pour vous prouver que nous ne sommes pas des escrocs. Nous sommes à votre service. »

« C'est votre droit de changer d'avis. Cependant, votre commande étant déjà expédiée, nous ne pourrions pas vous rembourser. Nous avons une procédure stricte que nous avons due, à notre grand regret, mettre en place à cause de la malhonnêteté de certains clients que nous avons remboursés et qui n'ont jamais retourné leur colis. »

La même cliente n'a pas manqué de réagir à ces affirmations :

« Clients malhonnêtes ? Regardez leurs avis. Votre site est fermé maintenant. En revanche vous êtes malhonnête : vous vendez de la contrefaçon et vous cachez vos mentions légales. Les délais de livraison annoncés sont de 14 jours, pas 40 jours ! Ce message je l'ai déjà reçu il y a un mois. »



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir

BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)